



Programme de formation

Habilitation électrique Haute Tension - H1, H1V, H2, H2V, HC et HE - Initiale

Objectifs :

- Appliquer les règles de sécurité (norme NFC 18-510) à observer lors des travaux sur des équipements et/ou matériels alimentés par une source électrique en haute tension HTA (maxi 50Kv),
- Transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- Assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visés H1 H2 HC dans le domaine de la HTA.

Public concerné et prérequis :

Personnel électricien chargé d'assurer des interventions de dépannage ou de raccordement, des mesurages, essais, vérifications sur des ouvrages électriques en BT. Connaissance des bases de l'électricité et du langage technique associé : Tension (V) / Intensité (A) / Puissance (W) Courant alternatif / continu Dispositif différentiel

Qualification des intervenants :

Formateur expert en électricité ayant une expérience dans les métiers de la sécurité et dont les compétences d'animation sur cette thématique sont validées par Projetis. Le formateur communique annuellement les actions mises en place ou les formations suivies contribuant au développement de ses compétences.

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéoprojecteur ; Présentation et manipulation ludique et interactive d'appareillages et de matériels de sécurité (coffrets modulaires, EPI, appareils de mesures)

Durée, effectifs :

3.5 heures.

10 stagiaire(s).

Programme :

Rappels sur le risque électrique

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Contacts direct, indirect, court-circuit
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Personnes intervenant, niveaux d'habilitation, zones d'environnement
- Documents et procédures d'instructions associées

Projetis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Habilitation électrique Haute Tension - H1, H1V, H2, H2V, HC et HE - Initiale

- Utilité des plans et des schémas...

Technique appliquée

- Les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure, de séparation
- Repérage des circuits et conducteurs
- Verrouillage, manœuvre, condamnation
- Matériel et équipement de sécurité
- Choix des outils électriques portatifs à main

Opérations en haute tension

- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Opérations sur ou à proximité de canalisations électriques
- Procédure de consignation haute tension
- Lecture de schémas électriques en haute tension

Premiers secours

- Effets du courant sur le corps humain
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Incendie dans une installation électrique

Travaux pratiques

Présentation des équipements électriques de l'entreprise ou du centre :

- Installation HT / BT
- Armoires et installations électriques
- Matérialisation de la notion de voisinage
- Revue des dangers inhérents à l'installation
- Réalisation de consignation
- Application des procédures de travail

Contrôle des connaissances

Théorique et pratique suivant la NFC 18-510.

Modalités d'évaluation des acquis :

Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.

Avis après formation

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Titre d'habilitation (Carte d'habilitation préremplie)

Projetis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Habilitation électrique Haute Tension - H1, H1V, H2, H2V, HC et HE - Initiale

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelle : un gilet de visualisation, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, des lunettes de sécurité, une tenue de travail et sa carte d'identité.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Le délai d'accès dépend des exigences du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

100% de réussite

Taux de satisfaction de la formation :

100% des participants sont très satisfaits

Projetis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567